

- R.61 Oui monsieur.
- Q.62 Est-ce que vous savez si des mesures ont été prises pour envoyer chercher votre équipement à cette adresse là?
- R.62 Je ne le sais pas moi.
- Q.63 Pourriez-vous expliquer, quand vous avez été paradé devant le Commandant, le Commandant vous a demandé comment il se faisait qu'il n'y avait personne à l'adresse que vous aviez donné; vous aviez donné l'adresse où était votre équipement, on a communiqué avec cet endroit-là et il n'y avait personne. La personne que vous aviez mentionnée n'était pas là. Vous rappelez-vous de ça. Vous rappelez-vous d'avoir donné une adresse au commandant du bataillon, quand vous avez été paradé devant le Lt.Col. Turcot, vous avez donné une adresse et vous avez dit qu'à cette adresse l'équipement était là, vous rappelez-vous de ça?
- R.63 Oui.
- Q.64 Comment pouvez-vous expliquer que les autorités militaires sont allés et que les gens qui étaient supposé être en possession de votre équipement n'étaient pas là, qu'ils n'existaient pas?
- R.64 Je ne sais pas s'ils sont allés moi.
- Q.65 Où prétendez-vous que votre équipement est dans le moment?
- R.65 A l'adresse que j'ai donnée, St. Charles de Joliette.
- Q.66 Quel est le nom de la personne en possession de l'équipement?
- R.66 Madame Emilien Gosselin.
- Q.67 Est-ce un village ça?
- R.67 Ce n'est pas dans le village, c'est dans le rang St. Michel. Ils m'ont dit qu'ils avaient envoyé un télégramme, ils ne peuvent pas avoir envoyé de télégramme il n'y a pas de station de chemin de fer là.
- Q.68 Quels sont les items d'équipement que vous avez là bas?
- R.68 Shoes canvas, trousers short, singlet gymnasium, coat waterproof, blouse battle dress, boots ankle, un trousers battle dress, shirts under cotton, brush hair, brush shoe polish, belt 1 1/2", brace w.e. left, haversack.
- Q.69 Est-ce que l'adresse que vous avez donnée, le nom de la personne, madame Gosselin, est-ce que c'est le nom que vous avez donné au Commandant quand vous avez paradé devant lui?
- R.69 Oui monsieur.
- INTERROGE PAR LA COUR.
- Q.70 Est-ce que madame Gosselin est parents avec vous?
- R.70 Non monsieur.